

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET DE LOCATION

Saison 2026-2027 • Mise à jour : 8 septembre 2026

PRÉAMBULE - Gilles Sport est le nom commercial de Ludovic Cordier-Pade, entrepreneur individuel, immatriculé au RCS de Chambéry sous le numéro 521 780 494, dont l'établissement est situé 35 place de la mairie, 73480 Bessans. Gilles Sport propose la réservation et la location de matériel de glisse sur le site www.gillessport.com et directement en magasin. Toute réservation ou location implique l'acceptation des présentes conditions.

ARTICLE 1 - SÉCURITÉ ET NORMES TECHNIQUES

Gilles Sport fournit un matériel entretenu et conforme aux exigences de sécurité applicables.

- Fixations : le réglage est effectué selon la norme ISO 11088 et à partir des renseignements fournis par le Client, notamment son poids, sa taille, son âge et son niveau. Le Client certifie leur exactitude.
- Casques : les casques mis à disposition répondent à la norme EN 1077. Tout choc subi doit être signalé lors de la restitution.
- Entretien : le matériel fait l'objet de contrôles et d'un entretien régulier.

ARTICLE 2 - RÉSERVATION, RETRAIT ET PAIEMENT

- Réservation : le Client réserve une catégorie de matériel. La confirmation est adressée par courrier électronique.
- Paiement : aucun paiement n'est effectué en ligne. Le prix total de la location est payable en magasin lors du retrait du matériel.
- Disponibilité : le matériel réservé est conservé jusqu'à 10 h le lendemain du premier jour de location prévu. Passé ce délai, il peut être remis en location.
- Demi-journée : la location du matin est prévue de 9 h à 13 h, avec retour avant 13 h. Le retrait pour l'après-midi est possible à partir de 13 h.

ARTICLE 3 - INTERRUPTION DE LA LOCATION

Après le retrait du matériel, aucun remboursement ou réduction n'est accordé, sauf dans les situations suivantes :

- Maladie ou accident : sur présentation d'un justificatif médical, la location est recalculée au prorata des jours réellement utilisés.
- Fermeture du domaine : en cas de fermeture intégrale du domaine skiable de Bessans, les jours concernés ne sont pas facturés, sous réserve de la restitution immédiate du matériel.

ARTICLE 4 - PROTECTION CASSE ET VOL

Le Client peut souscrire en magasin une protection contre la casse et le vol, selon le tarif et le barème affichés ou remis au Client.

- Avec protection : en cas de sinistre garanti, une franchise égale à 10 % de la valeur à neuf du matériel reste à la charge du Client.
- Sans protection : le matériel est facturé sur la base de sa valeur à neuf, diminuée d'une vétusté de 15 % par année.
- Justificatifs : en cas de vol, l'original du dépôt de plainte est obligatoire. En cas de casse, le matériel doit être rapporté complet pour constatation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET DE LOCATION

Saison 2026-2027

ARTICLE 5 - RESPONSABILITÉS DU CLIENT

- Garde du matériel : le Client est responsable du matériel dès sa remise et jusqu'à sa restitution. Le prêt et la sous-location sont interdits.
- Utilisation : le matériel doit être utilisé conformément à sa destination et avec prudence. Le Client s'interdit de modifier les réglages de sécurité effectués par Gilles Sport.
- Restitution : le matériel doit être rendu avant 10 h le lendemain du dernier jour de location prévu. Tout retard peut entraîner la facturation d'une journée supplémentaire au tarif public en vigueur.
- Dégradation, perte ou vol : le Client doit prévenir Gilles Sport dans les meilleurs délais et fournir les éléments nécessaires au traitement du dossier.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉ DE GILLES SPORT

Gilles Sport dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Sa responsabilité peut être engagée dans les conditions prévues par la loi lorsqu'un dommage résulte d'un défaut du matériel ou d'une erreur de réglage qui lui est imputable.

Elle ne peut être engagée lorsque le dommage résulte notamment d'informations inexactes fournies par le Client, d'un usage anormal du matériel, du non-respect des consignes de sécurité ou d'une modification des réglages par le Client, sous réserve des dispositions légales impératives.

ARTICLE 7 - RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Toute réclamation doit d'abord être adressée à :

Gilles Sport
35 place de la mairie, 73480 Bessans
Courriel : gilles.sport@gmail.com

Si la réponse apportée ne satisfait pas le Client consommateur, ou en l'absence de réponse dans le délai prévu par la réglementation, celui-ci peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève Gilles Sport :

CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
49 rue de Ponthieu, 75008 Paris
Saisine en ligne : www.cm2c.net

La demande de médiation doit être précédée d'une réclamation écrite auprès de Gilles Sport et être présentée dans les conditions de recevabilité fixées par le Code de la consommation. Le recours au médiateur est gratuit pour le consommateur.

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions sont soumises au droit français. En l'absence d'accord amiable ou de solution issue de la médiation, le litige peut être porté devant la juridiction compétente selon les règles de droit commun. Les droits légaux du consommateur restent intégralement applicables.

GILLES SPORT

Ludovic Cordier-Pade - Entrepreneur individuel
35 place de la mairie - 73480 Bessans
gilles.sport@gmail.com - www.gillessport.com